



2014

# BULLETIN MUNICIPAL DE CHINDRIEUX



pêcherie du  
bœuf du lac

Vente  
de poissons du lac

**Romuald BOUVIER**  
Pêcheur Professionnel  
73310 Chindrieux  
Tél. 06 75 04 74 84

**berger jardins** Les artisans de la nature...

**Réalise vos extérieurs !**

De la conception à la réalisation,  
confiez-nous vos aménagements de jardin...

Venez visiter notre jardin d'exposition,  
source d'inspiration pour vos projets !

www.bergerjardins.fr - T. 04 79 54 56 18  
Village de Landard 73310 CHANAZ

**CARRARO**  
CONCEPT & DESIGN

Planification d'espace & d'usage - Chauffage, ventilation & domotique

Vincent CARRARO

Chemin des Clèves - 73310 Chindrieux  
Tél : (+33) 06.38.10.31.30  
carraro.concept.design@gmail.com

CARRARO CONCEPT & DESIGN SARL

**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE  
Etablissement Savoie-Léman

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

TOUS TRAVAUX D'ENRÔBÉS  
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

2, rue Centrale - BP 67  
73420 VOGLANS  
Tél. 04 79 52 08 00

CAVE DE CHAUTAGNE

VIN DE SAVOIE

**CARROSSERIE**  
de CHAUTAGNE

Michel Angliano

Tél. 04 79 52 29 06  
Z.E. de Priz - 73310 CHINDRIEUX

**JMO**  
Energie

Installation & Dépannage  
jm.energie@chindrieux.fr - Tél. 04 79 88 13 99  
73 310 Sembrins en Chautagne

Chauffage  
Sanitaire  
VMC  
Climatisation  
Energies renouvelables  
Dépannage  
Entretien chaudière

06 50 64 31 96

**SARL COMESTAZ** **SCAR**

Tolud - 01420 Seyssel Tél : 04 50 59 25 26 Fax : 04 50 59 25 24

**Vente & Réparation :**  
**Matériel Agricole,**  
**Viticole, Motoculture,**  
**électroménager**

☎ : comestaz@wanadoo.fr

*Fleurs de Jasmin*

Décorations florales personnalisées  
Mariage Baptême  
Dernier message

71 route de Seyssel - 73310 Chindrieux Paiement par CB

Livraison à domicile  
Tél. 04 79 34 40 26

**JOURNET CHARPENTE**

COUVERTURE  
ZINGUERIE

CHINDRIEUX

Tél. 04 79 54 28 02 Port. 06 12 91 64 89

**MULTIVERT**

Florian JOURNET  
www.multivert-savoie.fr

Espace Vert, Elagage, Abattage, Taille douce, Muret,  
Clôture, Dallage, Pavage, Petit terrassement

Port. 06 16 53 72 25 - Tél. 04 79 52 03 96  
73310 CONIUX - Email : florian.espacevert@orange.fr

*La Plage*

**RESTAURANT PORT DE CHÂTILLON**  
OUVERT TOUS LES JOURS MIDI & SOIR

Tél. 04 79 54 21 46

Port de Châtillon - 73310 Chindrieux  
contact@resataurantdelaplage-leportdechattillon.fr  
www.resataurantdelaplage-leportdechattillon.fr

# LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,

Comme de coutume en début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser le bulletin communal de Chindrieux. Vous trouverez dans ces quelques pages le traditionnel bilan des travaux effectués cette année ; parmi ceux-ci, je noterai l'achèvement de la nouvelle gendarmerie, réalisée dans des conditions financières et techniques satisfaisantes. Sur le plan sportif, le terrain de tennis a fait peau neuve et le multisport a été complété d'un espace ludique pour les plus petits ; le plateau sportif peut ainsi accueillir les familles, dans un environnement sécurisé. Du côté des réseaux, ce sont près de 400 ml de canalisations d'eau potable qui ont été créées ou remplacées. Nous avons également profité de l'installation de l'éclairage public sur la rue des Pillouds pour enfouir, dans le même temps, le réseau de téléphone.

Dans ces mêmes pages, je vous annonçais l'an passé la volonté du conseil municipal de favoriser la réalisation d'une maison de santé. Le dossier est aujourd'hui validé ; le permis de construire va être délivré, en vue d'une construction nouvelle sur les lieux de l'ancien restaurant Goddard. Je suis consciente qu'une grande page de l'histoire de la restauration chindrolaine se tourne ! Nul doute que la mémoire de Georges Goddard restera toujours attachée à ces lieux, qui retrouveront, par leur nouvelle destination médicale, la fréquentation qu'ils ont connu jadis.

Les chiffres officiels du recensement nous sont parvenus récemment : 1312 âmes vivent à Chindrieux ; cette augmentation de la population se ressent notamment entre les murs de l'école... La Municipalité a lancé un projet d'aménagement d'une salle qui permettra d'accueillir les rencontres et les activités décloisonnées des élèves et des enseignants. Il est également prévu de réaménager l'entrée des classes maternelles et d'agrandir l'espace des sanitaires.

Parmi les derniers projets lancés, il reste à aménager les futurs locaux des services techniques, dans le bâtiment acquis par la commune au sud du centre de secours. Compte tenu des prochaines échéances électorales, la municipalité actuelle n'anticipera pas sur d'autres projets, pour lesquels les décisions seront prises par l'équipe municipale qui s'installera au printemps.

L'année que nous entamons sera en effet marquée par un renouvellement communal et intercommunal partout en France, temps fort démocratique qui permettra à tous les candidats et candidates de faire valoir leurs arguments. A Chindrieux, les électeurs vont devoir changer leurs habitudes : depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire. De même, la loi prévoit le fléchage, sur le même bulletin, des candidats amenés à siéger au conseil communautaire. Afin que chacun connaisse parfaitement ces modalités, le nouveau mode de scrutin est détaillé dans les pages de ce bulletin.

Vous y trouverez également l'actualité des associations locales, qui vous proposent des activités ou des services variés. Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble de nos bénévoles, car c'est également grâce à eux que nous vivons dans un environnement privilégié. Et je ne manquerai pas de mentionner le travail effectué par bon nombre de volontaires à nos côtés, que ce soit pour le portage des repas, la bibliothèque municipale, le fleurissement, le patrimoine... Merci à tous pour votre engagement !

Nous avons débuté ce mandat avec une grave crise financière ; à l'heure où il s'achève, les conséquences économiques et sociales de cette crise ne sont pas encore derrière nous. Les collectivités locales subissent, elles aussi, de plein fouet le contexte économique ; il est donc nécessaire et prudent de privilégier une gestion rigoureuse de notre commune. C'est ainsi que le Conseil Municipal s'est attaché à travailler ces dernières années.

En ces périodes de vœux, l'équipe Municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter, à tous et à toutes, une très bonne et heureuse année 2014.

Le Maire, Marie-Claire Barbier

# Finances Budget Communal

## FONCTIONNEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en K€)	
DEPENSES	
O11 Charges a caractere general	201
O12 Charges de personnel	258
65 Autres charges de gestion courante	50
O14 Attenuation de produits	19
66 Charges financieres	66
67 Charges exceptionnelles	1
O42 Operat d'ordre entre sect.	15
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>610</b>
RECETTES	
70 Produits de services	61
73 Impots et taxes	395
74 Dotations et participations	233
75 Autres produits gestion courante	77
O13 Attenuation de charges	24
77 Produits exceptionnels	9
O42 Operat d'ordre entre sect.	11
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>810</b>
Resultat exercice	200
Resultat reporte	269
Resultat de cloture	469

Soit :

- un secrétaire général à temps complet
- une secrétaire réceptionniste à 100%
- une secrétaire comptable à 40%
- trois agents techniques à temps complet
- un agent territorial spécialisé des écoles maternelles annualisé à 80%
- un agent de service cantine – entretien – garderie annualisé à 60%
- un agent de service aide en maternelle – entretien annualisé à 70%

Dont :

- 58 K€ au titre des énergies, combustibles et carburants
- 18,9 K€ en entretien de bâtiments, voies, réseaux, matériels roulants et maintenance
- 14,2 K€ au prestataire de la cantine
- 14,1 K€ en primes d'assurance
- 7,9 K€ en taxes foncières et professionnelles

Dont :

- 28 k€ Redevances services périscolaires
- 5,4 k€ locations diverses
- 15 k€ remboursements par les budgets annexes
- 4,5 k€ remboursement par le Syndicat Mixte du Rigolet

- Remboursement de charges de personnel

- Dont remboursement charges de personnel pour 16,3 K€

## INVESTISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SECTION D'INVESTISSEMENT (en k€)	
DEPENSES	
001 Solde execution inv reporte	
16 Emprunts	99
20 Immobilisations incorporelles	59
21 Immobilisations corporelles	462
23 Immobilisations en cours	1 008
Opérations d'ordre entre sections	12
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 640</b>
RECETTES	
021 Virement sect fonct	1 009
001 Excedent d'investissement	18
102 FCTVA	31
102 TLE	
1068 Excédent de fonctionnement	360
13 Subvention d'investissement	15
Opérations d'ordre entre sections	11
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>810</b>
Resultat exercice	1 433
<b>Resultat de cloture</b>	<b>- 207</b>

- Emprunts : Travaux bourg-centre / Travaux Entrée Nord / Local infirmières / Gendarmerie

- Dont notamment :
  - entretien terrain de foot 9k€
  - colombarium 9 k€
  - aménagement gare 278 k€
  - chemin piétonnier église 15 k€
  - viabilisation secteur des choitres 76 k€
  - épaveuse 28 k€
  - rénovation salle polyvalente 20 k€

- (subventions pour gendarmerie, gare, terrain multisport, réfection de voirie et école)

## L'IMPOSITION LOCALE

Les impôts locaux (impôts sur ménages) représentent une recette de 309 €/habitant (291 € en 2011), alors que la moyenne de la strate (communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé) est de l'ordre de 273 €/hab (263 € en 2011). Le produit de la taxe foncière est supérieur à Chindrieux que dans la moyenne des communes de même strate, malgré des taux similaires. C'est donc du côté des bases qu'on trouve l'explication de ce montant supérieur de ressources, notamment par la présence importante de résidences secondaires sur la commune. Il faut également relativiser les montants par habitant annoncés ici : il s'agit des chiffres émanant de la Direction Générale des Collectivités Locales (site du Ministère de l'Economie et des Finances), qui prend comme base de calcul la population légale en vigueur pour 2012, soit 1238 habitants ; or le dernier recensement porte la population chindrolaine à 1312 habitants.

ÉLÉMENTS DE FISCALITÉ DE LA COMMUNE	EN EUROS	EUROS PAR HABITANT	MOYENNE DE LA STRATE * €/HAB
Produits foncier bâti	231 000	186	131
Produits foncier non bâti	17 000	14	26
Produits taxe d'habitation	135 000	109	116
<b>Totaux impôts locaux</b>	<b>383 000</b>	<b>309</b>	<b>273</b>

## LES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal de mars 2013 a voté une hausse de 0,5% de la part communale des impôts locaux.

	TAUX MOYEN DE LA STRATE	TAUX 2012 (%) CHINDRIEUX	TAUX 2013(%) CHINDRIEUX
Taxe foncière s/bâti	15,75 %	15,91 %	15,99 %
Taxe foncières s/non bâties	45,84 %	69,46 %	69,81 %
Taxe d'habitation	11,49 %	6,29 %	6,32 %

## ÉLÉMENTS DE LA DETTE (base 1280 habitants)

	CHINDRIEUX 2011	MOYENNE STRATE 2011	CHINDRIEUX 2012	MOYENNE STRATE 2012	CHINDRIEUX 2013
Capital restant dû au 31-12	1 482 000 €		1 382 000 €		1 277 000 €
Dette par habitant	1 194 €	592 €	1 001 €	596 €	925 €
Annuité de la dette	143 000 €		166 000 €		166 000 €
Annuité de la dette/habitant	115 €	83 €	120 €	81 €	120 €

**Vous l'aurez noté, la dette de la commune est plus élevée que celle de la moyenne de la strate. Mais sur les 166 000 € d'annuité de la dette, l'emprunt pour la gendarmerie représente 69 000 €, soit plus de 40 %.**

**Il est important de rappeler que cet emprunt est entièrement financé par le loyer versé par la Gendarmerie Nationale (à hauteur de 72 000 €), donc par une recette extérieure et non par l'impôt.**

**Si on déduit cette quote-part financée par ailleurs, la part de l'annuité de la dette financée par l'impôt se réduit donc à 97 000 €, soit une moyenne de 74 €/habitant environ, ce qui porte l'annuité de la dette communale à un niveau inférieur à la moyenne de la strate.**

## OPÉRATION « COMMUNES EFFICACES EN ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »

Devant l'évolution croissante de la ligne budgétaire liée aux énergies, la Municipalité s'est penchée sur les dépenses en électricité de la commune ; l'un des principaux postes de consommation s'avère être l'éclairage public, très énergivore.

Au-delà de la problématique financière, le Conseil Municipal a souhaité mettre en avant l'intérêt écologique d'une diminution de la consommation électrique. La commune s'est ainsi engagée dans le défi C3E, Communes Efficaces en Economies d'Energie, lancé par le Conseil Général de la Savoie.

Huit postes ont été successivement munis d'horloges, afin de permettre une extinction de l'éclairage, entre 00h30 et 5h00 du matin ; les résultats en termes de consommation ont été immédiats ;

En cours d'année 2013, la majorité des postes d'éclairage public ont été dotés d'horloges. Seuls subsistent quelques secteurs non pourvus à ce jour, du fait du très faible nombre de lampadaires concernés.

Voici un retour quantifié des économies obtenues sur une année, sur les 4 premiers postes installés :

### OPÉRATION « COMMUNES EFFICACES EN ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EDF SUR 3 POSTES D'ECLAIRAGE PUBLIC sur une période d'un an						
	EN KWH			EN EUROS		
	oct. 2011/2012	oct. 2012/2013	évolution	oct. 2011/2012	oct. 2012/2013	évolution
Postes Eglise, Perron et Chef Lieu	43 930	27 760	-37%	3 574 €	2 694 €	-26%

En terme de consommation électrique, on constate une baisse de 37% sur un an. Financièrement, la facture passe de 3 574 € à 2 694 €, soit une diminution de plus d'un quart.

Dans les faits, l'économie est bien plus importante : le prix unitaire du kilowatt est en effet passé de 4,96 à 5,46 €/kWh et la contribution au service public de l'électricité, a également augmenté.

**L'ensemble de ces paramètres a engendré une augmentation de 16% sur le tarif du kWh.**

Quelle aurait donc été le montant de la facture d'électricité, sans cette décision d'extinction au plus fort de la nuit ?

Avec la généralisation de cette décision sur la majeure partie du territoire en cours d'année 2013, des résultats sensibles sont attendus à partir des relevés du printemps prochain.

*La vie a besoin de la nuit !  
la nuit a besoin de nous.*

*...Pourquoi tu éclaires, pourquoi tu éteins,  
dit le Petit Prince à l'Allumeur de Réverbères ?*

*Parce que c'est la « consigne », répond-il...*

**Employons-nous à faire changer la consigne, pour qu'elle devienne plus adaptée aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.**

# Eau et Assainissement

## RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Les rapports annuels de gestion au titre de l'année 2012 sont consultables en mairie.

	EAU	ASSAINISSEMENT
Habitants desservis	1238	895
Abonnés	835	605
Installations	5 réservoirs (capacité totale de 975 m <sup>3</sup> )	1 station pour 1800 équiv/habitant + 2 stations de relèvement
Volume annuel	129 408 m <sup>3</sup> produits 71 231 m <sup>3</sup> consommés	97 769 m <sup>3</sup> collectés 47 144 m <sup>3</sup> facturés
Rendement du réseau	63,1 %	
Boues évacuées		13,6 tonnes de matières sèches
Longueurs de canalisations	27 km	17 km
Taux de conformité microbiologique	90,9 %	
Consommation moyenne	150 l/habitant/jour	
Prix TTC par m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,37 euros	1,95 euros
Dont part délégataire (hors taxes)	0,62 euros	1,15 euros
et part communale (hors taxes)	0,67 euros	0,52 euros

**Pour tout renseignement  
et en cas d'urgence  
Contact : VEOLIA EAU  
0810 000 777  
7j/7**

La gestion des services eau et assainissement est confiée à Véolia par délégation de service public. Les élus responsables de ces deux services sont en étroite relation avec le gestionnaire, dont les techniciens rendent compte de la situation des réseaux quotidiennement. Ces élus sont à votre écoute, en cas de difficultés, pour relayer les questions, voire étudier ensemble les solutions à apporter.

### BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES		CHARGES	
Excédent reporté	113,2	Immobilisations en régie	
Amortissement des biens	20,5	Emprunt	21,3
Subventions reçues	41	Immobilisations corporelles	63,6
<b>TOTAL</b>	<b>174,7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>84,9</b>
Résultat excédentaire : 89,8			
SECTION D'EXPLOITATION			
RECETTES		CHARGES	
Produits des services facturés par Véolia reversés à la commune	46,3	Charges à caractère général (achats, entretiens, réparations)	2,9
Travaux en régie		Intérêt des emprunts	15,8
		Dotations aux amortissements	20,5
		Charges exceptionnelles	1,7
		Déficit 2011	8,5
<b>TOTAL</b>	<b>46,3</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49,4</b>
Résultat déficitaire : 3,1			

### BUDGET EAU

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES		CHARGES	
Excédent reporté	27,9	Emprunt	5,9
Amortissement des biens	18,9	Immobilisations incorporelles	26,1
<b>TOTAL</b>	<b>46,8</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32</b>
Résultat excédentaire : 14,8			
SECTION D'EXPLOITATION			
RECETTES		CHARGES	
Produits des services facturés par Véolia reversés à la commune	26,5	Charges à caractère général	2,2
		Autres charges	5,3
		Intérêt des emprunts	4
Excédent budget 2011	201,4	Dotations aux amortissements	18,9
<b>TOTAL</b>	<b>227,9</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30,4</b>
Résultat excédentaire : 197,5			

Le budget eau s'achève avec un résultat positif; la redevance demandée aux usagers a diminué, en contrepartie de la hausse de la participation pour l'assainissement

La section d'exploitation du budget assainissement reste légèrement déficitaire, du fait du transfert obligatoire en investissement de réserves financières en vue de l'extension et du renouvellement du réseau. Sur ce budget, l'effort financier demandé aux redevables reste soutenu.

# État civil 2013

## NUMEROS UTILES

- **Gendarmerie** : dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, les résidents peuvent venir signaler leur absence afin d'effectuer des surveillances supplémentaires des domiciles.  
Pour plus de renseignements : **04 79 54 20 71** ou le **17**
- **Conciliateur de Justice**, RDV auprès du secrétariat de mairie de Ruffieux, tous les premiers mardis du mois de 9h à 12h
- **Centre de secours 18** • **SAMU 15**
- **Médecin de garde 15**
- **Centre anti poison 04 72 11 69 11**
- **Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98**
- **Centre hospitalier** :  
Aix les Bains **04 79 88 61 61**  
Belley **04 79 42 59 59**  
Chambéry **04 79 96 50 50**
- **SIDA info service 0 800 84 08 00**
- **Drogues info services 0800 23 13 13**
- **Enfance maltraitée 119**
- **Info service violences conjugales 3919**
- **N° national contre la maltraitance 3977**
- **La mairie** : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h. N° : **04 79 54 20 36**
- **Bibliothèque 04 79 52 20 95**
- **Ecole 04 79 54 21 54**
- **Cantine et garderie municipale 04 79 52 18 65**
- **Déchetterie** Praz 73310 Chindrieux : ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Office du tourisme Saumont 73310 Ruffieux** : **04 79 54 54 72**
- **Communauté de Communes** de Chautagne Saumont 73310 Ruffieux : **04 79 54 51 08**
- **Camping municipal** Chemin des Choitres 73310 Chindrieux : **06 98 82 20 36**
- **La poste** : ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h - N° tél : **3631**
- **ALCC** chemin des Choitres 73310 Chindrieux 04 79 54 52 54
- **CAF** de la Savoie : 20 avenue Jean Jaurès 73022 Chambéry cedex
- **Veolia 0969 323 458**
- **Réseau téléphonie fixe 1013**
- **Internet 3900**
- **Erdf 09 726 750 73**
- **Maison du droit et de la justice**  
1500 bd Lepic 73100 Aix les Bains.  
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Tél. **04 79 34 00 53**

## NAISSANCES

VISCHIONI Norah \_\_\_\_\_ le **16/01/2013**  
POLIDORO Victoria \_\_\_\_\_ le **30/01/2013**  
BLAISE Chloé \_\_\_\_\_ le **23/03/2013**  
MUTTONI Enola \_\_\_\_\_ le **24/03/2013**  
SICARD Noëly \_\_\_\_\_ le **25/03/2013**  
CLEMENCEAU Lucas \_\_\_\_\_ le **04/04/2013**  
BOYER Enora \_\_\_\_\_ le **19/06/2013**  
HAMM Cléa \_\_\_\_\_ le **02/07/2013**  
POTHIN Maxime \_\_\_\_\_ le **24/07/2013**  
DUVAL ARNAUD Lorenzo \_\_\_\_\_ le **07/08/2013**  
BRIET Tom \_\_\_\_\_ le **04/10/2013**  
PICCOLO Sarah \_\_\_\_\_ le **22/11/2013**  
PRYBYSZ Luna \_\_\_\_\_ le **10/11/2013**  
MANSO Louis \_\_\_\_\_ le **13/12/2013**  
POLIDORO Roméo \_\_\_\_\_ le **20/12/2013**

## MARIAGES

Pierre GRANDGIRARD  
et Magalie KATONA \_\_\_\_\_ le **20/04/2013**  
Guillaume MAZIN et  
Catherine LAROSA \_\_\_\_\_ le **11/05/2013**  
Pascal MEYER et  
Léa MULLER \_\_\_\_\_ le **24/05/2013**  
Christian ARNAUD et  
Sylvie JEROME \_\_\_\_\_ le **20/07/2013**  
Christophe CLEMENCEAU et  
Laetitia TAVELLA \_\_\_\_\_ le **31/08/2013**  
Sébastien BLANCHET et  
Marina CHEVREL \_\_\_\_\_ le **28/09/2013**  
Denis BASSET et  
Nelly CHAPUIS \_\_\_\_\_ le **26/10/2013**

## DÉCÈS

Louise, Maria GATTELET épouse PHILIPPE \_\_\_\_\_ le **02/01/2013**  
Henri RAUCH, \_\_\_\_\_ le **07/01/2013**  
Marie ANDRE épouse TRUCHE \_\_\_\_\_ le **18/01/2013**  
René JOURNET \_\_\_\_\_ le **03/02/2013**  
Paul ABRY \_\_\_\_\_ le **20/02/2013**  
Gisèle LAURENT épouse PETIT \_\_\_\_\_ le **03/03/2013**  
Dominique CARRILLO \_\_\_\_\_ le **25/04/2013**  
Thierry DUCRUET \_\_\_\_\_ le **06/05/2013**  
Dina INVERNIZZI épouse MILAKOVIC \_\_\_\_\_ le **19/05/2013**  
Jean-Patrick GOTTELAND \_\_\_\_\_ le **25/06/2013**  
Germaine GIRARD épouse GODDARD \_\_\_\_\_ le **12/08/2013**  
Simone DOUMAIN épouse GUILLERMIN \_\_\_\_\_ le **14/08/2013**  
Lucette DESSEMME épouse THIEBAULT \_\_\_\_\_ le **19/08/2013**  
Nicole ANDRE épouse CORTI \_\_\_\_\_ le **29/11/2013**



## COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014 : QUELQUES NOUVEAUTÉS À CONNAÎTRE

### UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES COMMUNES DE 1 000 À 3 500 HABITANTS

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste proportionnel à 2 tours.

Avec ce mode de scrutin, **le panachage disparaît, les listes sont « bloquées »: elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir et vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, ni changer l'ordre de présentation, au risque que votre bulletin soit nul.**

**Les listes respecteront le principe de parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire, en fonction des suffrages obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour. Dans ce cas, c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Le conseil municipal ainsi élu désignera le maire au scrutin secret. Les mêmes modalités d'élection valent pour les adjoints, élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue.

### ÉLECTION DIRECTE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PAR FLÉCHAGE

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour la même durée de mandat (six ans). Les conseillers communautaires doivent obligatoirement être conseillers municipaux. Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

→ la liste des candidats aux élections municipales

→ la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au conseil de la communauté de communes).

**Ces listes sont indissociables, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux, tout en rayant en même temps celle des conseillers communautaires.**

La commune de Chindrieux sera désormais représentée par 5 conseillers au sein de l'instance délibérative de la Communauté de Communes de Chautagne.

**ATTENTION :** la loi précise que dorénavant un justificatif d'identité en cours de validité doit obligatoirement être présenté pour voter. Les justificatifs acceptés sont fixés par arrêté et consultables en mairie. (Notamment carte d'identité, permis de conduire, carte vitale, passeport,...)

### CHANGEMENT DE VALIDITÉ DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Cette mesure sera applicable aux nouvelles CNI fabriquées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais également aux CNI sécurisées **délivrées à des personnes majeures** en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (c'est-à-dire celles délivrées depuis le 2 janvier 2004).

Pour cette 2<sup>ème</sup> catégorie de CNI, la prolongation de la durée de validité sera automatique. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les CNI délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la mairie.

# Travaux achevés en 2013

## VOIRIE/RÉSEAUX

- Mise en place d'une tranchée drainante et d'un collecteur d'eaux pluviales afin d'assainir le terrain situé entre la gendarmerie et le camping.

**Coût : 8 922 € TTC**

- Dans le cadre de l'aménagement du parking de Chatillon, création d'une première tranche de voirie.

**Coût : 16 109 € TTC**

- Renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable le long de la RD 991 depuis l'angle nord de l'ex restaurant Goddard jusqu'à la rue du Champ Collomb et jonction avec la conduite existante venant de la rue du Chef Lieu permettant un maillage du réseau dans ce secteur.

Une antenne permettra de desservir le Parc d'activités des Etaies.

**Coût estimé : 105 225 € TTC**



## BÂTIMENTS PUBLICS

- La construction de la nouvelle gendarmerie a été terminée courant avril avec quelques semaines de retard dues principalement aux mauvaises conditions météorologiques de l'hiver 2012. Les gendarmes ont pris possession de leurs nouveaux locaux au mois de mai.

**Coût : 1,87 M€ TTC**

comprenant les études, les travaux, les frais de Maîtrise d'œuvre, d'assistance à la Maîtrise d'ouvrage et subventionné à hauteur de 500 000 €.

Une réflexion est menée sur l'avenir des locaux de l'ancienne gendarmerie.

- Aménagement d'un cabinet médical au premier étage du bâtiment de la mairie, permettant l'installation d'un médecin généraliste et de deux kinésithérapeutes en attendant la construction de la maison de santé.

**Coût : 31 866 € TTC**

## TRAVAUX DIVERS

- Installation de lampadaires pour l'éclairage public et enfouissement de la ligne FT au début de la rue des Pillouds (côté salle paroissiale).

**Coût : 43 479 € TTC**

- Généralisation de l'extinction de l'éclairage public de 0h30 à 5h00 sur presque l'ensemble du territoire de la commune (sauf quelques lampadaires pour lesquels l'investissement n'est pas justifié) avec l'installation de 10 nouvelles horloges astronomiques.

**Coût : 3 903 € TTC**

- L'extension du camping a été opérationnelle pour la saison d'été permettant une offre supplémentaire de quatre chalets pouvant recevoir les personnes à mobilité réduite et de 19 nouveaux emplacements dont quatre ont été utilisés pour l'installation des quatre mobil-homes existants depuis plusieurs années dans le camping initial

**Coût : 530 000 € TTC**

comprenant la pré-étude, les travaux, les frais de Maîtrise d'œuvre, le raccordement électrique et l'acquisition des chalets et subventionné à hauteur de 203 038 €

- Réfection d'un court de tennis en béton poreux.

**Coût : 24 827 € TTC subventionné à 36 %**

- Remise en état du mur de soutènement, reprise de l'enrobé et marquage du parking de la mairie.

**Coût : 4 059 € TTC subventionné à 36%**

## PROJETS À COURT TERME

### AMÉNAGEMENT D'UN ENTREPÔT

La construction d'un appentis, adossé à la façade est de la salle Noël Girard Abry permettra de répondre, en partie, aux difficultés rencontrées pour l'entreposage de matériel lié à l'école et aux activités de la salle.

**Coût estimatif : 3 500 € TTC**

### BLOC SANITAIRES À CHATILLON

L'aménagement du parking de Chatillon sera poursuivi avec la mise place du bloc sanitaire, démonté lors de la fermeture du port de Portout, au cours du premier semestre 2014.

**Coût estimatif : 20 000 € TTC**

### LOCAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES

La commune vient d'acquérir récemment les anciens garages Goddard en vue de l'installation des services techniques. Dans un premier temps, il est envisagé d'aménager un bureau et des sanitaires pour les agents ; le reste du bâtiment étant réservé à l'atelier et aux garages pour les véhicules.

**Coût estimatif pour le bureau et les sanitaires : 54 713 € TTC**

### CHEMIN DES FONTANETTES

L'urbanisation de ce secteur nécessitera, à moyen terme, la création d'une voirie. Actuellement, l'accès est très difficile suite à la détérioration du chemin lié principalement à la descente d'eaux pluviales depuis le giratoire. Afin de remédier à cette situation, des travaux vont être réalisés : un caniveau et deux regards seront mis en place permettant de récupérer ces eaux ainsi qu'un bi-couche sur la partie la plus dégradée de ce chemin.

**Coût estimatif : 7 000 € TTC**

### TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES DANS LE SECTEUR DU STADE

Suite à la détérioration de drains et d'un collecteur en bordure du stade, une tranchée drainante et un nouveau collecteur seront réalisés permettant d'assainir correctement ce secteur.

**Devis en cours**

### EXTENSION DE L'ÉCOLE

La municipalité étudie un projet d'aménagement de l'école maternelle en utilisant les sanitaires actuels pour les transformer en un espace d'accueil plus adapté et en reliant aux anciens WC extérieurs pour un nouvel espace sanitaire. Quant à l'école primaire et suite à l'ouverture d'une nouvelle classe lors de la dernière rentrée à la place de la salle informatique, il est envisagé une extension à l'est du bâtiment avec la création d'un espace salle de réunion et d'un bureau pour le directeur. Ces espaces seront aménagés avec la possibilité de les compléter en cas de besoin.

**Devis en cours.**

### ENFOUISSEMENT LIGNE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la réfection de la rue du stade, permettant l'accès au Parc d'Activités des Etaies, financée par la Communauté de Communes de Chautagne, la commune envisage l'enfouissement de la ligne électrique à basse tension longeant cette voirie.

**Coût estimatif : 18 612 € TTC**

### MAISON DE SANTÉ

Le projet de maison de santé auquel s'ajouteront des appartements est porté par la SEMCODA (Société d'Economie Mixte de Construction de l'Ain). La démolition de l'ancien restaurant Goddard interviendra dès janvier et la construction du nouveau bâtiment pourrait commencer au cours du premier trimestre.

## PROJETS À MOYEN TERME

### AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE CHAUDIEU

Après une première tranche de travaux en 2012 chemin des Choîtres, le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable au mois de novembre, la commune étudie toujours la suite de l'aménagement de ce secteur notamment la sécurisation de la RD 991, la viabilisation générale du secteur et l'enfouissement des réseaux secs. Cet aménagement permettra également de sécuriser l'accès au parc d'activités des Etaies, les sorties et la circulation des véhicules du centre de secours.

Ces travaux sont en attente de financements sollicités auprès du Conseil Général.

### RISQUES DE CHUTES DE BLOCS ROCHEUX

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols, une étude a été réalisée en 1999 et a confirmé l'existence de risques de chute de blocs rocheux dans les secteurs des Carabins, Groisin et Champfleury.

Une première tranche de travaux a consisté en la construction de la digue pare-blocs des Carabins en 2005.

La commune envisage la poursuite des travaux et va étudier la réalisation d'une seconde tranche.

# Entretien dans la Commune



*Bravo aux plus jeunes qui viennent nous aider et montrent ainsi leur esprit civique !*

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le traditionnel nettoyage de la commune est organisé régulièrement, année après année, et permet d'effectuer un gros ménage avant l'été. Plus on est nombreux et plus on constitue d'équipes pour aller, soit débroussailler sentiers et massifs, soit ramasser les déchets qui encombrant routes et lieux publics. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre, et remercions par avance tous ceux et celles qui se joindront à nous pour participer à ce geste citoyen.

Pour 2014, la date retenue sera diffusée ultérieurement. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie pour une meilleure organisation.



## FLEURISSEMENT

Grâce à la commission fleurissement et au travail des services techniques, notre commune se pare de jolies couleurs au fil des saisons.

Depuis plusieurs années, le choix de planter des vivaces a permis d'embellir certains massifs, en limitant le travail quotidien d'arrosage. Nous tenons à remercier les bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année dans nos travaux de plantation et d'entretien, en nous aidant ainsi à valoriser la commune. Si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique, vous pouvez vous faire connaître au secrétariat de la mairie.



*Les équipes de bénévoles en action*

## HORAIRES ET CONTACT

- Mardi 16h00 → 17h45
- Jeudi 16h30 → 17h45
- Samedi 17h00 → 18h30

Tél. : 04 79 52 20 95

Email :

[bibliothequechindrieux@orange.fr](mailto:bibliothequechindrieux@orange.fr)

La bibliothèque possède un fond de 3700 ouvrages, enrichi régulièrement par des achats et des prêts de la Bibliothèque Départementale.

Vous pouvez y trouver romans, documentaires, BD, musique, mais également, pour les malvoyants, des livres audio et large vision.

La bibliothèque est abonnée à de nombreux magazines dont :

- Cuisine actuelle
- Détours en France
- Détente jardin
- Prima maison

N'hésitez pas à faire vos réservations à la bibliothèque ou par mail.

L'inscription de 10 euros est annuelle et familiale.

Bonne année à tous.



## Les Musicales

L'église Saint Laurent était bien pleine en cette soirée de concert, le 3 mai dernier. Le chœur d'hommes dirigé par Sophie Ruyer «Chor'Hom» offrit un spectacle de qualité très apprécié du public.

Chacun trouva sa part de bonheur dans le répertoire proposé : airs d'opéras, poésie française, folklore, negro spiritual et autres musiques sacrées.....

La troisième partie se déroula autour du pot de l'amitié offert par la Commune. Toute l'assemblée partagea alors le plaisir de chanter ensemble.

*La Musique en toute amitié pour le plaisir partagé.*



# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Avant Pays Savoyard et Chautagne



Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), la 3<sup>e</sup> du territoire, a pour objectif principal de rénover le patrimoine bâti ancien dans le parc privé afin d'améliorer l'habitat et par la même occasion les conditions de vie des occupants tout en répondant à des problématiques locales. Ce contrat d'une durée de 3 années associe l'Etat, l'ANAH, le Conseil général de la Savoie, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des intercommunalités de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne.

## Qu'est ce que l'OPAH ?

A l'initiative du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), il s'agit d'une opération d'urbanisme ayant pour ambition d'impulser une dynamique de **réhabilitation dans le parc existant de logements privés** sur l'ensemble de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne (54 communes). Le PACT Savoie en est l'animateur pendant les 3 années.

## Pour qui ?

C'est donc une action destinée aux propriétaires qui occupent leur logement, et aux propriétaires bailleurs qui louent leurs logements à l'année, vides de meubles.

## Pourquoi faire ?



Pour résoudre les problèmes prioritaires dans les logements liés :

- Aux économies d'énergie, l'isolation, l'utilisation des énergies renouvelables, la maîtrise des charges de chauffage.
- A la lutte contre l'habitat très dégradé, le **manque de confort**, l'insalubrité.
- A l'**adaptation** au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées.

## Comment ?

Des **aides financières** de plusieurs organismes (ANAH, Département et Collectivités Locales), sont apportées pour aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux. Les conditions d'octroi des aides varient suivant le statut d'occupation après travaux, la nature des travaux, la qualité des matériaux,...

## Les missions du PACT Savoie

- Informer sur le dispositif en cours.
- Conseiller les particuliers dans les domaines technique, juridique, fiscal ou financier.
- Diagnostiquer dans les économies d'énergie, l'isolation, de conseil pour l'utilisation d'énergies renouvelables au domicile des ménages.
- Assister et accompagner les particuliers dans leurs demandes de financements.



Contactez le PACT Savoie avant le démarrage des travaux :

**0800 400 073**

Appel gratuit depuis un poste fixe

Suivez les actualités de l'OPAH :  
<http://opahsmaps.canalblog.com/>

## CAMPAGNE PAC 2014

### Pas d'envoi des formulaires de demandes d'aide PAC en 2014

Etant donné la dynamique de télédéclaration des dossiers PAC des dernières années en Savoie et Haute-Savoie, les deux DDT ont été retenues pour mettre en œuvre le « 0 » papier en 2014.

La télédéclaration des demandes d'aides via Telepac est une procédure électronique pratique, rapide et sécurisée :

- la sécurité : accusé de réception, vérification automatique des données garantissant une déclaration cohérente,
- la liberté : modification possible de la déclaration jusqu'à la date limite de dépôt, y compris après la signature,
- un gain de temps : de nombreux champs et éléments graphiques sont pré-remplis d'une année sur l'autre, les parcelles culturales peuvent être importées depuis le dossier de l'année précédente
- un service accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

### En 2014, trois rendez-vous pour télédéclarer :

- Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2014 : télédéclaration des demandes d'aide aux ovins et aux caprins.
- Du 1<sup>er</sup> mars au 15 mai 2014 : télédéclaration des demandes de prime au maintien de troupeaux de vaches allaitantes (PMTVA)
- Du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2014 : télédéclaration du dossier PAC - « aides surfaces PAC ».

# Loisirs



## FOOTBALL CLUB DE CHAUTAGNE

Notre club va fêter ses 10 ans d'existence à la fin de cette saison. Que de chemins parcourus depuis !!!

Cette saison est une réussite chez les jeunes, notre effectif total atteint 75 enfants. Du jamais vu ! Nous ré-accueillons depuis cette saison une équipe U15 (enfants nés en 1999 et 2000) en entente avec l'US Grand Colombier. Il est très important pour nous de pouvoir proposer la pratique de notre sport favori au plus grand nombre et pour tous les âges. Nous retrouvons avec grand plaisir les enfants de 6 à 15 ans dans des structures de qualité, encadrés par des personnes formées et motivées. De nouveaux éducateurs nous ont rejoints et l'évolution des structures sur la commune apporte un nouveau dynamisme au sein du club.

En effet, les nouveaux vestiaires au sous sol du bâtiment associatif sont un vrai plus pour notre association. De plus, notre « foyer » situé à côté de la salle polyvalente donc du terrain de foot est un véritable lieu de vie propice à l'échange et au partage de moments conviviaux. Concernant les adultes, nous retrouvons cette saison 2 équipes seniors avec un effectif limité. Les vétérans ont également repris l'activité et ont déjà fait quelques matchs. Cette section est ouverte à tous les volontaires, le but étant de prendre du plaisir ensemble et partager de bons moments autour de la pratique du foot.

Nouveauté cette année, le club compte une équipe FEMININE. Un effectif de 18 unités forme ce groupe qui vit très bien et ou priment le plaisir et la solidarité quel que soit le niveau de chacune. Enfin, le Bureau du Club poursuit ses tâches rituelles de gestion, d'organisation de manifestations... A ce titre, le FCC vous remercie de l'accueil que vous ferez à ses membres lors de notre traditionnelle vente des calendriers au mois de décembre. Le club remercie la municipalité pour son soutien ainsi que ses nombreux sponsors fidèles au poste !

N'hésitez pas, toutes les infos et les contacts du club sont sur [www.fcc.footeo.com](http://www.fcc.footeo.com)  
Le président Fabien FONTAINE profite de ce bulletin pour adresser à tous les lecteurs au nom du club ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. **SPORTEZ VOUS BIEN !!!!**



## COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a, une nouvelle fois cette année, réalisé son programme annuel. Vous avez été nombreux à être au rendez-vous et à participer aux trois manifestations proposées. Un grand merci à vous pour votre fidélité, votre convivialité et vos encouragements ! Merci également à toutes celles et ceux qui nous apportent leur aide et leur soutien dans la préparation et l'organisation de ces manifestations ! La fête de la musique, le 22 juin, nous a tout d'abord réunis pour apprécier ensemble les talents de nos groupes d'artistes locaux qui ont gentiment répondu à notre invitation. Des styles très différents étaient à l'honneur pour le plus grand plaisir de tous lors de cette soirée au format scène ouverte. La traditionnelle fête du lac s'est déroulée le week-end du 3 et 4 août dans une ambiance familiale et amicale. La météo clémente a permis d'apprécier et de profiter pleinement des repas champêtres et des activités proposées. Le feu d'artifice, gracieusement offert par notre Commune, a, à nouveau cette année, été étoffé. Ce spectacle de qualité a marqué en beauté la clôture de ce week-end traditionnel au Port de Châtillon.

La balade gourmande, le 20 octobre, a remporté, une nouvelle fois cette année, un vif succès. Le froid et la pluie battante n'ont pas eu raison des fervents participants et l'enthousiasme et la bonne humeur étaient malgré tout au rendez-vous ! Vous étiez plus de 500 courageux à venir parcourir les coteaux de Chindrieux, célébrer la fête du vin nouveau et apprécier la gastronomie du terroir. L'occasion aussi de découvrir ou de redécouvrir nos talents locaux à travers des représentations musicales ou théâtrales de qualité.

Nous vous donnons rendez-vous en 2014 pour de nouvelles aventures !!

Nous serons heureux d'accueillir toutes les personnes souhaitant rejoindre le Comité des fêtes.

A tous, meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

# Associations



## PARTAGEZ VOS VACANCES DEVEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagerez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Accueillez 2 à 3 semaines pendant l'été un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez à son développement et à son épanouissement ; vous contribuerez aussi à promouvoir ses capacités et son autonomie.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été,

**contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :**  
au 04 79 60 54 00  
mail : [afv.730@secours-catholique.org](mailto:afv.730@secours-catholique.org)  
Secours Catholique, 297 chemin de  
la Martinière, 73000 Bassens

## JCC73

### JUDO-CLUB DE CHAUTAGNE

Activités principales, Judo et Ju Jitsu. Deux activités sportives visant les mêmes objectifs, la pratique d'un art martial reconnu et authentique, et l'accession à la Ceinture Noire.

On peut commencer le Judo, ou le reprendre, à tout âge, enfant (dès 6 ans), adolescent ou même adulte. Séances dédiées aux débutants de façon à faciliter la progression technique et sportive. Différents cours adaptés aux pratiquants, chacun peut donc poursuivre sa progression, qu'il s'agisse de pratiquer une activité loisir, ou au contraire de développer son niveau de compétition ; qu'il s'agisse de continuer à évoluer en efficacité et en technique, ou de préparer la Ceinture Noire. On peut préférer la confrontation, et aimer se défouler, ou encore approfondir le champ technique. Le club propose une école d'arbitrage, et une école de katas. Les enfants prendront plaisir à venir s'amuser au judo dans un cadre bien défini, et les adultes y trouveront un sport très complet pour s'exprimer, se confronter, se dépenser.

A partir de la ceinture verte, qu'on soit adulte ou enfant, on commence à travailler sur le programme de la ceinture Noire, grade officiel, qui permet à la fois de découvrir d'autres aspects du judo et d'être réellement reconnu en tant que judoka. La Ceinture Noire signe un niveau de pratique et reste acquise à vie.

Le Ju Jitsu s'adresse aux adultes, et est accessible à partir de 14 ans. Les techniques de projection sont les mêmes qu'au judo, leur objectif est différent. Au Ju Jitsu, on apprend les coups de poing et de pieds, les défenses sur toute attaque à main nue ou armée. On apprend à maîtriser son adversaire par des gestes précis, des esquives, des strangulations,



ou encore des clés. On acquiert une meilleure condition physique et morale, grâce à un échauffement axé sur renforcement musculaire, cardio, abdos, gainage, assouplissements etc, mais surtout en pratiquant un art martial sérieux, on s'amuse et on se détend en toute amitié, qu'on soit ou non sportif.

#### Résultats 2013

Sportif : plusieurs déplacements en stages départementaux ou nationaux, notamment Ju Jitsu et katas. Participations en challenges amicaux (Belley, Barberaz, Chambéry etc.) et compétitions officielles.

Arbitrage : nomination de 2 arbitres de club au cours judo Benjamins-Minimes. Au cours adultes, un arbitre officiel et un Arbitre de table CS reçus à l'examen fédéral régional.

Préparation à la Ceinture Noire : une candidate reçue à l'examen de kata régional officiel. Séquences techniques sur le Nage No Kata au cours Benjamins-Minimes.

Le Judo se pratique à tout âge, on y apprend toute sa vie, dans le respect de l'état d'esprit propre à notre discipline, notamment « L'Entraide et la Prospérité Mutuelle » chères au fondateur du Judo Ju Jitsu, Jigoro Kano.

Les cours ont lieu les mercredis et vendredis soirs.

Siège social : Espace Associatif de Chautagne

Site internet : [chautagne-judo.sportsregions.fr](http://chautagne-judo.sportsregions.fr)

Le JUDO JU JITSU à Chindrieux,  
Plus qu'un sport !

# Les Secours de Chautagne



## LES SAPEURS-POMPIERS DE CHAUTAGNE CRÉATION D'UNE SECTION JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le centre de secours de Chautagne a ouvert début octobre une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) sous l'égide de l'UDSP de la Savoie (Union départementale des Sapeurs-Pompiers). Elle est composée actuellement de 12 jeunes Chautagnards (2 jeunes filles, 10 jeunes garçons).

### COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

Elle est dispensée sur 4 ans (années scolaires) ; Elle comprend sport et apprentissage théorique et pratique dans les domaines suivants :

- attitudes et comportement
- culture administrative
- opérations diverses
- incendie
- secours à personnes
- techniques opérationnelles
- prévention et secours civiques
- système associatif

A l'issue de cette formation, les JSP obtiendront le brevet de jeunes sapeurs-pompiers. L'objectif étant que les jeunes puissent être recrutés à partir de 17 ans pour intégrer en tant que sapeurs-pompiers le centre de secours de Chautagne.

Ci-dessous visite des JSP au 120<sup>ème</sup> congrès national des sapeurs-pompiers, le samedi 12 octobre à Chambéry.

**Vous souhaitez une information plus complète, contactez le centre d'incendie et de secours de Chautagne à Chindrieux au 04 79 54 23 10 ou le Service Départemental au 04 79 60 74 26 – [www.sdis73.fr](http://www.sdis73.fr)**



## DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE

Les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours recrutent, chaque année, une centaine de sauveteurs aquatiques pour surveiller les plages de la Savoie. C'est pourquoi, le S.D.I.S. organise en 2014 deux formations complètes au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.)

Le premier stage aura lieu du **21 au 23 février et du 28 février au 8 mars**

Le deuxième stage aura lieu du **18 avril au 20 avril et du 25 avril au 3 mai**

Ces stages sont ouverts aux personnes majeures, possédant des aptitudes pour la natation, et validant les épreuves de présélection (8 février et 5 avril).

Les dates limites d'inscription sont fixées au **15 janvier 2014**, pour le premier stage, et au **15 mars 2014** pour le deuxième stage.



**Pour obtenir un dossier d'inscription :**  
[sauvetageaquatique@sdis73.fr](mailto:sauvetageaquatique@sdis73.fr)

**Le service B.N.S.S.A. et surveillance des plages est joignable, pour tout renseignement complémentaire, au 04.79.60.74.29. (heures ouvrables) ou par courrier :**

**Service B.N.S.S.A et Surveillance des plages CSP Aix les Bains  
215 route de l'Albanais  
73100 GRESY SUR AIX**

# Du côté de Châtillon...

## L'ESPACE PORT - PLAGE

Pour la seconde année consécutive, la municipalité a souhaité rendre payant le stationnement dans le secteur du Port et de la Plage à tous les usagers ne résidant pas sur la commune. Tirant le bilan de l'expérience de 2012, il a également été décidé d'embaucher deux saisonniers pour permettre d'organiser le paiement sur une plus grande amplitude horaire, favoriser une présence régulière sur l'ensemble du site et réduire ainsi les nuisances subies par les riverains. Sans doute encouragés par la belle météo de juillet – août, les usagers du parking ont été beaucoup plus nombreux cette année que l'année précédente ! Cette affluence a d'ailleurs été confirmée par les maîtres-nageurs sauveteurs qui ont constaté une forte fréquentation de la plage au cœur de l'été.

Les recettes du parking ont ainsi permis de financer le salaire des deux saisonniers et contribueront également à la poursuite des aménagements et adaptations sur le site de Châtillon, dans l'idée de concilier sa mise en valeur et sa forte fréquentation estivale, avec la tranquillité des riverains. Le parking a notamment été aménagé sur sa partie sud, avec la création d'une voirie de circulation. Durant le printemps, un bloc sanitaire sera

également installé et intégré dans un aménagement paysager.

Côté port et plage, l'année 2013 a été principalement marquée par des petits travaux d'entretien. Au printemps, une entreprise de plongeurs professionnels est intervenue pour réparer les chaînes cassées. Une nouvelle intervention sera programmée en mars. Début juillet, la Commune a fait procéder à l'arrachage des herbiers (dont le développement, très lié à la météo, a été rapide et soudain) et au traitement de la puce du canard. Ces actions régulières font l'objet d'échanges avec les Communes de Conjux et Chanaz pour envisager dès que cela est possible une mutualisation des coûts.

Outre ces interventions habituelles, l'année 2014 sera sans doute marquée par l'important chantier du curage des ports du Lac du Bourget. La Commune est intégrée, aux côtés de la CALB et de la Commune de Conjux dans un groupement de commande et a désigné un maître d'oeuvre pour suivre le chantier. Les travaux, programmés entre octobre 2013 et mars 2014, ont été reportés dans l'attente d'obtenir un engagement clair des partenaires publics finançant l'opération.

L'année 2014 sera aussi l'occasion pour la Commune de proposer de nouveaux services aux plaisanciers et

usagers. Dès le début de l'année, le plan du port et la liste d'attente seront ainsi mis en ligne sur le site Internet de la Commune. Des aménagements complémentaires sont également prévus au niveau du ponton d'accueil. Enfin, une réflexion est menée sur l'aménagement indispensable du point de regroupement des ordures ménagères du port.

### Reconduction des badges de stationnement des riverains de la commune

Les riverains qui se sont vus attribuer un badge ces deux dernières années pourront le réutiliser cette année encore pour stationner gratuitement sur les parkings de Châtillon. Pensez à le laisser en vue sur votre tableau de bord. En cas de besoin, vous pouvez passer en mairie afin de récupérer un nouvel exemplaire.



# Journées du Patrimoine 2013



## GROS PLAN SUR LE CHATEAU DE CHATILLON ET SON HISTOIRE

La Commission Patrimoine de la commune a permis à un public nombreux de traverser 3000 ans d'histoire de Chatillon ; ces récits ont été agrémentés de scènettes jouées par la troupe chautagnarde « La Pluie et le Beau Temps », accompagnée de jeunes écoliers de la commune.

### *Une formidable expérience pour les uns et les autres !*

Quatre représentations ont été offertes aux spectateurs, durant le week end du 15 septembre. Cette manifestation a remporté un vif succès ; elle a pu aboutir, grâce à l'engagement des membres de la commission, aux comédiens, mais également à toutes les petites mains qui nous ont aidés : tous ont travaillé pendant des semaines à l'élaboration des textes, des mises en scènes, des costumes ; cette intendance millimétrée nous a permis, une fois encore, de transmettre un peu de notre histoire chindrolaine, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.



# Les Anciens Combattants



Très touchés par le nombre grandissant de participants à cette cérémonie du souvenir, les anciens combattants vous remercient du fond du cœur. Nos fidèles musiciens, les enfants accompagnés de leurs parents, les écoliers avec leur enseignante répondant d'une seule voix à l'appel aux morts et à la lecture du message de l'Union Fédérale, à nos gendarmes, nos sapeurs pompiers toujours présents ainsi que nos élus. Je garde pour la fin, aux côtés de leurs aînés, nos tous nouveaux jeunes sapeurs pompiers dans une tenue impeccable pleine de dignité.

Tous ont participé à donner un caractère solennel et émouvant à ce 11 novembre 2013 ; encore merci.



*Peut-être parmi eux, reconnaissez-vous un père ? Un grand-père ou arrière grand-père ? Quelqu'un de votre famille ?*

Le Président



## CROIX ROUGE

### Antenne de Chautagne

Depuis le mois de mai 2011, la Vesti-boutique fonctionne parfaitement et répond à une demande de la population aussi bien Chautagnarde que des départements limitrophes.

Très régulièrement, la boutique propose des réductions de moins 50 % ce qui permet à beaucoup de familles de se vêtir, de trouver de la vaisselle ou objets de décoration à moindre prix. Pour les rayons bébés, enfants et ados, il est bien rare de repartir les mains vides.

Nous rappelons aux donateurs que les vêtements sont mis directement en vente, c'est pourquoi nous sommes exigeants sur la propreté des dons.

**Pour le dépôt et la vente, la boutique est ouverte :**

**lundi et jeudi de 14 heures à 18 heures**  
Tél. : 06 17 34 16 24

**VESTI-BOUTIQUE CROIX ROUGE**  
Pôle Malvoisie Ruffieux 73310



## DON DU SANG

### Connaissez-vous le parcours d'une poche de sang ?

- Le prélèvement : est effectué par une infirmière. Le sang du donneur est collecté, à hauteur de 400 à 500 ml, après que des tubes échantillons ont été prélevés (pour effectuer des analyses).
- La préparation : les poches de sang sont acheminées sur un plateau technique, où sont préparés et transformés les produits sanguins. Après la phase de filtrage des globules blancs, les composants du sang – globules rouges, plasma et plaquettes, destinés à être transfusés-, sont séparés par centrifugation.
- La qualification : les échantillons prélevés sur le donneur sont analysés pour caractériser le sang (déterminer, notamment le groupe sanguin) et rechercher des maladies ou agents transmissibles (VIH-SIDA, hépatite B, syphilis, hépatite C...
- L'immuno-hématologie et la distribution : le produit sanguin est distribué aux hôpitaux et cliniques qui en font la demande. Avant de transfuser le malade, un dernier test de contrôle permet d'éviter tout risque d'incompatibilité entre le donneur et le receveur.

**344 poches ont été collectées en Chautagne en 2013 à l'occasion des 4 collectes organisées en liaison avec l'Etablissement Français du Sang. Voilà un bien petit cru ! bien que cette tendance soit générale, nous devons nous interroger sur les raisons d'une telle désaffection en Chautagne. Il est vrai que les conditions à remplir pour donner son sang sont de plus en plus cadrées ; il est donc important de trouver de nouveaux donateurs parmi les chautagnards.**

Vous pourrez nous rejoindre lors d'une collecte en Chautagne aux dates suivantes : Ruffieux : samedi 1<sup>er</sup> février, Vions : vendredi 9 mai, Chindrieux : vendredi 25 juillet, Serrières : vendredi 24 octobre.

Nous aurons également le plaisir de vous retrouver lors de notre traditionnel repas dansant le 22 novembre.



**Devenez Veilleur de vie !!!**  
[www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr)

## LES RESTOS DU CŒUR



Les Restos du Cœur de Chautagne : une équipe de bénévoles qui sont présents tous les mercredis au local mis à notre disposition par la mairie de Chindrieux, 810 route d'Aix dans les locaux de l'ancienne fruitière (**04 79 52 22 06**).

Les Restos du Cœur sont ouverts à toute personne et toute famille qui demande à bénéficier de l'aide alimentaire pour une courte durée ou de manière permanente. N'hésitez pas à pousser notre porte, nous sommes là pour vous écouter et vous aider.

L'activité principale de notre association reste l'aide alimentaire, mais elle s'inscrit dans le cadre plus général de l'aide à la personne sous toutes ses formes et en association avec les autres acteurs du canton (Secours catholique, Croix Rouge Française...).

En 2013, pour l'ensemble du canton, nous avons accueilli une quarantaine de familles .

Mais la conjoncture est inquiétante : le nombre de demandes est en augmentation et les ressources dont nous disposons sont en diminution.

C'est pourquoi nous avons encore plus besoin de votre soutien et de vos dons. Nous remercions tous les Chautagnards : individus, associations de chasseurs, artisan pêcheur, qui nous ont apporté leur soutien en nous livrant les produits de leurs jardins, des fournées de pain, ou encore une part de leur pêche. Ils nous ont permis d'améliorer et de diversifier nos dotations et ces gestes de solidarité sont pour nous un précieux réconfort .

*Pour ceux qui souhaitent soutenir l'action des Restos du Cœur, n'oubliez pas la collecte nationale qui aura lieu le premier week-end de mars.*

**Nous souhaitons à toutes et tous une bonne et chaleureuse année 2014 !**

# Le C.I.A.S. de Chautagne



## 1. LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Sous la coordination d'une infirmière, 13 aides à domicile interviennent pour l'aide au ménage courant, le soutien à la personne, la préparation des repas, l'aide aux courses, la stimulation et la compagnie à la personne âgée. Véritable axe central du maintien à domicile, elles font partie du réseau gérontologique organisé sur le canton.

Après une hospitalisation, toute personne désireuse d'une intervention d'aide à domicile peut contacter sa caisse de retraite ou sa mutuelle. Il existe différentes aides, totales ou partielles, au retour à domicile.

Une convention de coopération a été signée avec l'ADMR « Entre lac et montagne » en décembre 2007, afin de permettre au CIAS de répondre aux besoins des familles de Chautagne en difficultés.

## 2. LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le S.S.I.D a une capacité autorisée de 15 places.

Huit aides-soignants interviennent à domicile sur tout le canton, dans le cadre de l'aide à la toilette, aux transferts, à la stimulation, à l'accompagnement de fin de vie le moment venu. Une infirmière coordonne les interventions pluridisciplinaires.

Trois cabinets infirmiers de Chautagne (2 à Chindrieux et 1 à Ruffieux) ainsi que trois cabinets de pédicurie (Aix les Bains, Ruffieux et Seyssel) permettent la réalisation des soins relevant de leur responsabilité. Financés par le S.S.I.D, toute l'équipe assure une prise en charge individuelle et complète des besoins du patient.

Le CIAS de Chautagne gère 5 services intervenant dans les huit communes de Chautagne.

## 3. LES FONTANETTES

L'EHPAD comprend 18 places réparties comme suit :

- 16 places permanentes,
- 1 place temporaire (n'excédant pas trois mois par année civile et par personne),
- 1 accueil de jour.

L'établissement est complet depuis son ouverture. De nombreuses animations, spectacles et sorties sont organisés par une infirmière animatrice, une aide à l'animation et l'ensemble du personnel. La coordination des soins est assurée par une infirmière. Elle planifie les interventions des 8 aides soignants, 4 maîtresses de maison, 2 veilleuses de nuit aides soignantes. A compter du 1<sup>er</sup> décembre c'est la société CORALYS qui a repris la préparation des repas, avec la chef de cuisine en place depuis l'ouverture.

Les infirmières libérales, les pédicures, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, la psychologue et les médecins du canton assurent les soins médicaux et paramédicaux nécessaires au bien être physique, psychique, moral et social des résidents des « Fontanettes ». Plusieurs intervenants coiffeurs, esthéticiennes... contribuent au bien être des habitants de la maison de retraite de Chautagne.



#### 4. LES LUTINS

La structure multi-accueil « les Lutins » située à Ruffieux tente de répondre aux besoins de garde dans la limite des places autorisées (halte-garderie, crèche, garde d'urgence....).

D'une capacité de 20 places, elle s'adresse aux enfants du canton de 0 à 5 ans révolus. Une infirmière puéricultrice assure le fonctionnement de l'établissement avec le concours de deux auxiliaires de puériculture, une éducatrice jeunes enfants, trois agents sociaux et un agent d'entretien. La structure est partenaire de l'Espace famille.

Quelques places sont encore disponibles ; ne pas hésiter à contacter la structure qui vous indiquera ses possibilités.

#### 5. LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES OU RAM

Une éducatrice jeunes enfants en assure le fonctionnement. 41 assistants maternels agréés réellement en activité assurent la garde des enfants à leur domicile sur le canton. 26 fréquentent le RAM. Celui-ci contribue à l'amélioration qualitative des conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles. Il induit un soutien aux adultes qui entourent l'enfant, à savoir les parents et les assistants maternels. Des entretiens avec les parents, les assistants maternels ou autres ont régulièrement lieu sur rendez-vous. Centré sur l'enfant, le RAM oriente, écoute, soutien, forme et échange, avec les parents et/ou les assistantes maternelles. Le RAM est partenaire de l'Espace famille. La Chautagne est à la recherche d'assistants maternels sur certaines communes, il vous est possible de contacter l'infirmière puéricultrice du pôle social.



# Suite du C.I.A.S.

## EN 2013 CES CINQ SERVICES SONT GÉRÉS PAR :

- **Madame Brigitte COCHET**,  
Attachée, Directrice du CIAS,
- **Madame Hélène CAPRIOLI**,  
Infirmière coordinatrice responsable de l'Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes « les Fontanettes »,
- **Madame Danielle DEMEYERE**,  
Infirmière coordinatrice responsable du Service d'Aide à Domicile et du Service de Soins Infirmiers à Domicile,
- **Madame Carine BERTOLIN**,  
Infirmière puéricultrice Directrice de la Structure multi-accueil « les Lutins »,
- **Madame Caroline KARBOWSKI**,  
éducatrice jeunes enfants, responsable du Relais Assistants Maternelles,
- **Madame Annick TATTI**,  
Secrétaire Comptable du CIAS.

Toutes à la disposition des habitants de Chautagne, elles vous renseignent dans leur cadre d'intervention et peuvent également vous informer au sujet de l'amélioration à l'habitat, la télé-alarme, le portage de repas, l'aide financière, l'étude et la livraison de matériels médicaux.

## 6. L'ESPACE FAMILLE

Ouvert en mai 2010, l'espace famille est un groupement conventionnel entre la maison d'enfants du Val de Crêne, l'ALCC et le CIAS. Ses partenaires sont la CAF, la Communauté de Communes, le Conseil général, la MSA et

l'ADMR. Situé à Serrières en Chautagne dans la salle Ninette JOURDAN, il a pour objectif de créer du lien, de poser des actions de prévenance à destination du jeune public et de leur encadrants et de répondre aux préoccupations des parents et assistants maternels. Cela, grâce à la mise en commun des compétences sociales, médico-sociales et culturelles du canton. On y trouve La Farandole, le RAM et Ecoutille des champs. Plusieurs conférences/débats sont organisés au fil de l'année.

## ENTRAIDE À CHINDRIEUX

Le portage de repas à domicile est de plus en plus sollicité. Le groupe de bénévoles, très attentif et dévoué auprès des bénéficiaires, a distribué, chaque semaine du lundi au vendredi, 1 900 repas préparés par Odile à la maison de retraite. Un grand merci à tous.

**Vous pouvez nous contacter au  
04 79 54 23 35 (Anne-Marie MANIFICAT)**

**ou au 04 79 54 05 70  
(MAISON DE RETRAITE)**

Nous vous souhaitons une très bonne année avec nos meilleurs vœux.



### → Horaires d'ouverture du CIAS à Chindrieux

- 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Tél. 04 79 54 21 29 - Fax 04 79 54 05 71

E mail : [cias.chautagne@wanadoo.fr](mailto:cias.chautagne@wanadoo.fr)

En dehors de ces horaires un répondeur enregistre les messages.

### → Horaires d'ouverture de la Structure Multi accueil « Les Lutins » à Ruffieux

- 7h30 à 18h
- Tél. 04 79 63 24 11 - Fax 04 79 63 24 12

### → Horaires d'ouverture du Relais Assistants Maternels à Serrières en Chautagne

- 8h30 à 12h30 les mercredis
- 8h30 à 12h les vendredis avec ou sans rendez-vous
- 9h à 11h les jeudis pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel

**INFORMATION :** La Communauté de Communes de Chautagne finance 3/4 de poste de direction, afin de travailler les projets d'évolution, d'amélioration et de création du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Chautagne.

### PERMANENCES DU CONSEIL GÉNÉRAL DANS LES LOCAUX DU PÔLE SOCIAL :

- Consultation de Nourrissons et jeunes enfants, **Dr DURANT** (médecin généraliste de PMI) ou **Dr CHATRIOT** (médecin généraliste vacataire) et **Mme MICHELER-NICOLLE** (infirmière- puéricultrice) : les 4<sup>ème</sup> mardis après-midi de chaque mois  
Sur rendez-vous, Tél. **04 79 96 74 44**
- Permanence de la puéricultrice, **Mme MICHELER-NICOLLE :**  
Les lundis de 13h30 à 15h30 avec ou sans rendez-vous, Tél. **04 79 96 74 44**
- Permanence de l'Assistante Sociale, **Mme Claire GOUSTY :**  
Le mardi et le jeudi matin sur rendez vous, Tél. **04 79 96 74 44**  
Possibilité de prendre rendez vous un autre jour à domicile ou au Pôle Social

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DE CERTAINS BÉNÉFICIAIRES DU RSA :

- Permanences sans rendez-vous, **Mme Françoise BOISSEL**  
Les lundis matin à Chindrieux et Jeudis matin à Serrières en Chautagne  
Contact possible au **04 79 54 21 03** ou à l'ALCC au **04 79 54 52 54**

# Les Actions de la Communauté



## de Communes de Chautagne (CCCh) sur l'année 2013 et perspectives 2014

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATION

#### ÉCONOMIE

La Communauté de Communes de Chautagne mène les actions suivantes sur ses zones économiques :

- Parc d'activités des Etaies (à Chindrieux) à caractère artisanal et de services. La phase 1 des travaux est terminée, 11 lots sont en vente. La phase 2 des travaux est prévue pour le premier semestre 2014.
- Zone artisanale des Echenaux (à Saint-Pierre-de-Curtille). La commercialisation est en cours et il reste des lots à vendre.

Renseignements sur les lots disponibles auprès de :

**Mylène Mollex, 04 79 54 69 88 ou**  
**economie@cc-chautagne.fr**

#### TOURISME

Le renouvellement de la signalétique sur les sentiers de randonnées pédestres et VTT est en cours. Le sentier du Châtaignier et du 4 (Serrières-en-Chautagne) ainsi que l'ensemble des parcours VTT ont été traités en 2013.

Pour 2014, ce sont les sentiers du Mont Clergeon (Ruffieux), du Mont Landard (Saint-Pierre-de-Curtille) et de Rochetaillée-Croix de Beauvoir (Chindrieux) qui seront concernés par ce programme.

Le programme de rénovation des RIS (relais informations services) – structure en bois avec carte de la Chautagne et informations touristiques – est terminé. Trois nouvelles structures ont été installées à Vions, Conjux et Serrières-en-Chautagne.

Les médias de l'observatoire du sentier ornithologique (Espace Sport et Nature du Fier) ont été totalement retravaillés. Informations, éléments tactiles et multimédia se mêlent pour permettre la découverte des oiseaux migrateurs. N'hésitez pas à demander le sac de visite à la maison d'accueil. Un lecteur mp3 vous permettra de tout connaître sur les oiseaux.

Un panneau d'informations (plan du site, éléments tactiles et sonores), présentant le site de l'Espace Sport et Nature du Fier, a aussi été installé près de la maison d'accueil.

#### AMÉNAGEMENT NORD DU LAC

La Communauté de Communes de Chautagne, en lien avec les communes du territoire, met en œuvre un programme de 11 actions qui traitera sur le même plan -et sans les opposer- le développement des activités économiques et la préservation de la nature. Ce programme est en lien avec la Via Rhôna et le tourisme fluvial.

L'itinéraire Via Rhôna constitue un véritable axe de développement pour la Chautagne car il permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, de rendre



# Les Actions de la Communauté de Communes de Chautagne (CCCh) sur l'année 2013 et perspectives 2014



accessible à tous, en toute quiétude, la découverte des berges du Rhône, d'irriguer le territoire de voies non motorisées et permettre l'émergence de la multimodalité (vélo, train, bateau...). Le Rhône, le canal de Savières et le lac du Bourget sont également intimement liés à la vie des chautagnards, et la CCCh a souhaité les valoriser en privilégiant des formes de développement respectueuses de l'environnement : projets de requalification des espaces, amélioration des conditions de navigation (bateau et canoë), boucles de découvertes et autres nombreux projets sont envisagés.

La CCCh met en place dans le cadre de ce dossier un partenariat étroit avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie et l'Office National des Forêts, gestionnaires de nos espaces naturels.

## AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

### Les affaires scolaires...

Les compétences, en matière scolaire, de la CCCh sont multiples :

- Distribution des cartes de transport scolaire pour l'ensemble du canton (plus de 500 à la rentrée 2013).
- Dotation aux écoles pour les sorties pédagogiques (9 € par élève) et pour l'achat des fournitures scolaires (50 € par enfant).
- Achat de mobilier scolaire et matériel informatique.
- Coordination des activités périscolaires sportives et culturelles via le CEL (Contrat Educatif Local).
- Prise en charge de l'organisation de la réforme des rythmes scolaires.

### Jeunesse...

Le dispositif chautagne-pass est reconduit pour l'année scolaire 2013/2014. L'année dernière 236 enfants du canton ont bénéficié d'une réduction pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive. Les associations partenaires ont quant à elles reçu une subvention globale de 4 730€.

Le centre de loisirs cantonal accueille les enfants du canton de 3 à 12 ans, à la salle de Fortis située à Serrières-en-Chautagne, les mercredis et durant les vacances scolaires (hors Noël) de 7h30 à 18h30. Renseignements auprès de la l'ALCC.

## ESPACE ASSOCIATIF

L'espace associatif est ouvert depuis janvier 2013. Les bureaux de l'ALCC occupent la moitié du bâtiment.

Sur l'autre partie, la salle La Chambotte est mise à disposition des associations locales pour des réunions. Les demandes de réservation sont à adresser à :

**Khadija Gharmaoui à [com.com.chautagne@wanadoo.fr](mailto:com.com.chautagne@wanadoo.fr)  
ou 04 79 54 51 08**

Des vestiaires sportifs occupent le rez-de-chaussée du bâtiment.

## ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

### La déchetterie...

La déchetterie, gérée par la CCCh, est ouverte tous les après-midis de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h (fermeture le dimanche toute la journée).

Une nouvelle filière de tri « Textile » a été récemment mise en place en Chautagne. Deux bennes textiles sont à votre disposition à la déchetterie de Praz et une autre au point d'apport volontaire de tri de la salle des fêtes de Serrières-en-Chautagne. Les textiles doivent être déposés secs et dans des sacs fermés.

Ils sont ensuite acheminés vers un centre de tri où les meilleurs vêtements sont réemployés (fripes). Les moins bons sont effilochés puis valorisés sous forme de fibres. Seulement 2% du textile récolté sera incinéré.

### SPANC...

La Communauté de Communes de Chautagne gère le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Il a pour but de contrôler le bon fonctionnement des installations individuelles dans le cadre d'équipements anciens ou neufs.

Plus d'information auprès de :

**Charles Noyer** ([spanc@cc-chautagne.fr](mailto:spanc@cc-chautagne.fr) ou 04 79 54 69 85) ou sur notre site Internet rubrique actions et projets / environnement / SPANC.

Retrouvez toutes les informations  
de la Communauté de Communes de Chautagne  
sur notre site internet : [www.cc-chautagne.fr](http://www.cc-chautagne.fr)



# Les Associations de Chautagne



## LA CHAUTAGNARDE

La Chautagnarde 2013 fut une belle réussite puisque nous avons accueilli à l'unité près, le même nombre de concurrents, petits et grands, que lors de l'édition 2012. Avec un peu de chance tout le monde est passé au travers des gouttes, par contre les trailers ont rencontré le brouillard au sommet du Sapenay.

Cette année nous avons lancé le challenge des écoles qui a été remporté par l'école de Chindrieux avec une trentaine d'enfants inscrits. Nous reconduirons ce challenge, en partenariat avec la communauté de communes et les écoles de Chautagne, l'année prochaine afin de sensibiliser toujours plus notre jeune public local à la course à pied en particulier, à l'athlétisme en général. Pour la saison prochaine nous envisageons d'arrêter le trail afin de revenir à une course sur route de plus longue distance (entre 18 et 21 km). En effet ces distances

ont pratiquement disparu du calendrier des courses de notre région. Nous espérons ainsi toucher toujours plus de coureurs sur un parcours pratiquement sans difficulté permettant de rencontrer les plus beaux sites touristiques de notre canton : canal de Savières, Chanaz, coteaux viticoles, marais.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires privés et institutionnels qui nous soutiennent, certains depuis 18 années, dont la municipalité de Chindrieux. Nous donnons rendez-vous à tous, sportifs, supporters, petits et grands pour la 19<sup>e</sup> édition qui aura lieu le 12 /10/14. En attendant cette belle fête sportive l'ensemble du bureau de la Chautagnarde souhaite à tous les Chindrolins ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014.





## LA GYMNASTIQUE DU LAC

### Du nouveau chez les gymnastes.

C'est au cours de notre repas annuel en juin au Restaurant de la Plage que nous avons décidé de modifier le nom de notre association.

Nous sommes désormais la Gymnastique du Lac !

Mais nos activités ne changent pas. Toujours dans la bonne humeur et une ambiance sympathique,

des exercices pour tous et pour toutes les parties du corps, de la musculation, des étirements et de la relaxation.

Vous souhaitez nous rejoindre ? il n'est pas trop tard...

Tous les mercredis de 18h à 19h à la Salle Noel Girard-Abry de Chindrieux.

Nous remercions la municipalité de mettre cette salle à notre disposition et vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2014.



## LE TWIRLING CLUB DE CHAUTAGNE

Le Twirling Club de Chautagne a ouvert ses portes en septembre 2012.

Dès la première année, les résultats ont été au rendez vous, notamment avec de brillants succès aux passages des degrés : le club enregistre 100 % de réussite.

Le twirling est un sport qui associe la danse et la gymnastique, au maniement du bâton. Il peut se pratiquer en solo, en duo ou en équipe.

Pour sa deuxième année, le club regroupe 15 twirleuses âgées de 6 à 19 ans. Cette année deux compétitions sont au programme, la première

en février pour un Criterium Inter Fédération et la seconde en mai pour le Challenge de Printemps.

Les entraînements ont lieu le samedi matin de 10h à 12h à la salle Noel Girard Abry et sont encadrés par une monitrice AF2, une initiatrice AF1 le tout sous l'oeil attentif d'un formateur de juges.

Le gala de fin d'année aura lieu le 14 juin à la salle polyvalente de Chindrieux à partir de 18h et sera suivi par un barbecue convivial.

### Contact :

[twirlingclub.dechautagne@laposte.net](mailto:twirlingclub.dechautagne@laposte.net) – Mme Fervel Cathy 06 61 46 85 64



Animation  
Loisirs et  
Culture en  
Chautagne



## A.L.C.C.

### QUI SOMMES-NOUS ?

Un centre social et culturel, à vocation cantonale animé par des **bénévoles et une équipe de professionnels. Il organise des activités et met en place des projets ouverts au plus grand nombre.**  
**Notre volonté :** Rendre accessible à tous, les loisirs, faciliter l'accès aux droits et à l'information et accompagner les projets des habitants.  
**Le centre est un lieu de services de proximité et d'animation pour tous les habitants.**

### DES LOISIRS POUR TOUS !

La nouvelle saison du centre ALCC a bien démarré le lundi 16 septembre.  
Cela se traduit par un programme d'activités et d'animations riches et diversifiées.

#### Les ateliers hebdomadaires

Couture, bridge, informatique, atelier créatifs, guitare, saxophone, batterie, batucada, guitare d'accompagnement, clavier, hip-hop, danse trad', aquarelle, peinture et dessin, graff...



#### L'accueil de loisirs 3/11 ans à Serrières, Espace de Fortis

Le mercredi et périodes de vacances.

#### L'accueil des jeunes 11/14 et 15/17 ans

Des programmes d'activités qui ont la pêche sont organisés avec et pour les jeunes.



#### Des animations collectives et en direction des familles

Sorties musées, programmation de spectacles, ateliers parents-enfants, du cinéma en Chautagne un festival...

#### Des actions mises en place par des habitants

Ateliers cuisine, des soirées lecture Publique, des conférences...

## DES SERVICES À LA POPULATION

### Le Kiosque emploi et le relais de service public

Un lieu ressource pour toutes vos démarches vers l'emploi et la formation.  
Une aide dans vos démarches administratives.

### Un lieu ressource pour les associations

Mise à disposition de minibus 9 places, (dont 1 adapté personnes à mobilité réduite), des ordinateurs et photocopieurs, une aide aux supports de communication, l'édition du calendrier des manifestations, l'organisation du forum des associations.

## APPEL À BÉNÉVOLAT !!!

Vous avez envie de vous investir dans les projets ALCC ? Le canton a besoin de vous.  
Toute force vive ou régulière est la bienvenue. Rejoignez-nous !

## OÙ SOMMES-NOUS ?

Installé dans les locaux de l'Espace associatif à Chindrieux  
Découvrez nos nouveaux locaux, et n'hésitez pas à nous rendre visite

**Centre ALCC : Chemin des Choîtres -73310 Chindrieux**  
04 79 54 52 54 / [centrealcc@orange.fr](mailto:centrealcc@orange.fr)

## A SUIVRE



## SOUVENIRS 2013 !



*Le camp village  
des mômes été 2013  
A Chindrieux*

*Mic mac festival  
+ de 700 personnes*



# Côté Scolaire

## LES MS-GS DE CELINE NANTERME

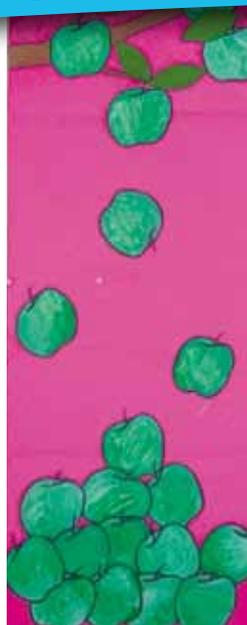
Nous avons depuis la rentrée de septembre un phasme dans la classe, le seul rescapé de notre élevage de l'année dernière qui a bien grossi depuis. Chaque enfant l'emmènera chez lui pour une nuit, pour le présenter à ses parents et ses éventuels frères et sœurs.

Originaire d'Indonésie, le phasme bâton est l'un des plus faciles à élever (c'est bien pour cela que maîtresse l'a choisi !!) Son élevage se pratique à température ambiante.

La reproduction est uniquement par parthénogénèse, c'est-à-dire que la femelle n'a pas besoin d'un mâle. Les œufs ont une période d'incubation de 2 mois. Il suffit de les récolter sur le sol du terrarium et de les placer sur un substrat de terreau, dans une boîte, que l'on prend soin d'humidifier régulièrement. La température doit être de 25°C, pour l'élevage elle peut varier de 22 à 26°C. La durée du stade larvaire est de 4 à 5 mois, l'adulte vit 5 à 7 mois. A la naissance, les jeunes sont de couleur brun vert et mesurent 1,5 cm. Adulte, la femelle, de couleur marron verdâtre, mesure 8 cm.

L'humidité ambiante du terrarium est assurée par l'évaporation de l'eau dans laquelle trempent les tiges de végétaux et elle est complétée par une pulvérisation journalière d'eau sur les insectes et le feuillage, généralement le soir.

Depuis quelques semaines, nous avons une quinzaine d'œufs éclos et notre élevage de phasmes reprend donc vie !

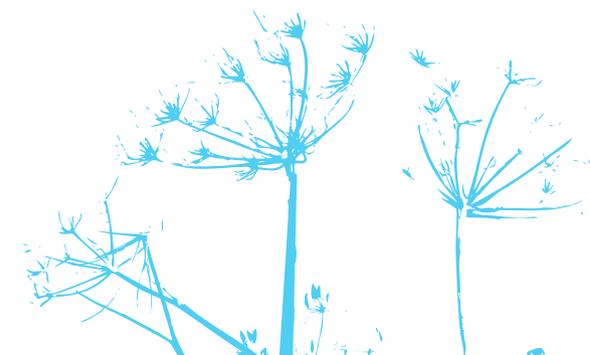


## CLASSE DES CP

Le 17 octobre 2013, nous sommes allés en montagne au Revard avec un guide.

Le matin, en petits groupes (avec des parents ou la maîtresse), nous avons fait une chasse aux trésors : nous devions trouver des lettres sur des arbres en utilisant des indices et une carte.

Puis, l'après-midi, avec la classe entière, nous avons fait une randonnée avec le guide. Il nous a appris que les fourmis pouvaient projeter du venin pour se défendre. Nous avons aussi découvert que les campagnols creusaient des galeries souterraines et que les vaches pouvaient se blesser en se coinçant les pattes dans ces trous.



## SOU DES ECOLES DE CHINDRIEUX

Le sou des écoles est une association, de parents bénévoles. Notre but : rassembler des fonds pour financer les projets des enseignants, et offrir aussi à nos enfants des spectacles.

L'an dernier, le sou de Chindrieux a financé de nombreuses activités: le spectacle de Noël, le transport en bus pour le cross et autres sorties culturelles et sportives, les classes vertes et neiges, l'achat de livres pour l'école, du matériel pédagogique, des vélos...

Alors pour continuer dans cette dynamique, il suffit que chacun d'entre nous donne un peu de son temps, en fonction de ses disponibilités, même une seule fois.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe bien sympathique et motivée, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

Retrouvez l'actualité du Sou des Ecoles sur Facebook.

[www.facebook.com/pages/Le-sou-des-écoles-de-Chindrieux](http://www.facebook.com/pages/Le-sou-des-écoles-de-Chindrieux)

### LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS !



Contact :  
Elodie Boutet - 06 08 51 49 18  
elodieboutet@hotmail.com

Cathy Mazin - 04 79 52 28 20  
samdenyslilly@free.fr

**VENDREDI 28 MARS**  
Crêpes et Carnaval  
**SAMEDI 12 AVRIL**  
Repas dansant  
**SAMEDI 24 MAI**  
Vente de pâtisseries  
**VENDREDI 20 JUIN**  
Fête de l'école  
**SAMEDI 22 NOVEMBRE**  
Vente de Diots, Patates, Pormoniers

# Les professionnels à votre service sur la Commune de Chindrieux

SERVICES DE SANTE			
MEDECINS	Docteur GRAND	04 79 52 27 39	311 rue de l'église
	Docteur VERJUS	04 79 54 23 73	61 Rue du Perron
	Docteur MATEO	04 79 34 05 83	30 chemin du Verdun
DENTISTE	Olivia PERIN	04 79 54 28 54	73 Route de Seyssel
KINESITHERAPEUTE	Fabrice HIRVOIS	04 79 54 55 17	Immeuble Lamartine
	Mesdames DARVE / CAPART	04 79 54 55 17	311 rue de l'église
OSTHEOPATHE	Mesdames GONTIER-BERENGER & REY	04 79 34 70 93	73 bis Route de Seyssel
INFIRMIER		04 79 54 24 91	Cabinet Rue du Perron
ORTHOPHONISTE	Sophie PFEFFER	04 79 63 58 04	287 Rue des Pilloud
PHARMACIE	Pharmacie LALEGERIE	04 79 54 20 62	Place Lamartine
ARTISANAT			
CARROSSIER	Carrosserie de Chautagne		
CHAUDRONNIER	SAS Richard Métallurgie		
ELECTRICIEN	Raymond Durupthy ; Sébastien Marty, Grégory Gravil		
ENTREPRISE CHARPENTE, COUVERTURE, ZINGUERIE	Journet Gilles Charpente ; Julien Nonglaton Charpente		
GARAGISTE	Garage BIMET, Garage CHESNEL		
GÉOMÈTRE	Géode		
HIVERNAGE DE BATEAUX	Yscklif Bimet		
MULTISERVICES	Michel Giannico		
PAYSAGISTE	Christian Perrin, Roger Catinaud		
PEINTRE	Amoros et Ducruet ; Renov'73 ; Coulaud Eric		
PLOMBIER CHAUFFAGISTE	Jean Luc Rousseaux ; Franck Savignac ; Vincent Carraro		
SCULPTEUR	Eve Hanrioud ; Frédéric Clerc-Renaud ; Gaïd Jean-Claude		
AGRICULTURE			
AGRICULTEUR	Ferme du Saget		
APICULTEUR	Le Rucher de Chautagne		
CÉRÉALIER	SCEA du Lac		
Coopérative viticole	Domaine de Vignésens - Cave de Chautagne		
VITICULTEUR INDÉPENDANT	Clerc-Renaud Frédéric & Laurent ; Domaine de Chevigneux ; Yannick Thonet ; Bernard Rey ; Jean Michel Thonet ; Terroirs de Chevigneux		

COMMERCES	
AGENCE IMMOBILIÈRE	Concept Immo ; Immobilière de Savoie ; Optimhome
BANQUE & POSTE	Crédit Agricole de Savoie ; La Banque Postale
BAR TABAC	Le Relais de Chautagne
BOUCHERIE CHARCUTERIE	Denis Petit
BOULANGERIE	Au bon pain
CABINET D'ASSURANCE	Groupama
COMBUSTIBLES	Carbel distributeur d'Energie
CHAUFFAGE	Chautagne Energie
CLIMATISATION VENTE INSTALLATION	Carraro Concept Design
ECRIVAIN PUBLIC	Christine Macé
EPICERIE	Proxi ; Vival
ESTHÉTICIENNE	Sophie Esthétique
FLEURISTE	Fleurs de Jasmin
JARDINERIE	Comptoir du Village Gamm Vert
LOCATION PÉDALOS, BATEAUX, SKI NAUTIQUE	Châtillon Loisirs, Christophe Perrier
PÊCHERIE	Romuald Bouvier
RESTAURANTS	Bar Restaurant de la Plage ; L'auberge du Sapenay ; O'Lac
SALON DE COIFFURE	Salon Cathy ; Collet'c'Tif ; Béatrice Coiffure ;
Taxi	Taxi de Chautagne

Bulletin municipal édité par la mairie de Chindrieux.  
 Directeur de publication : Marie-Claire Barbier.  
 Comité de rédaction : MC.Barbier, F.Guichon, M.Michaud,  
 I.Mossaz, I. Petite.

Création et Impression au Bristol  
 St Pierre d'Alleverd - 04 76 45 10 47



Miel et produits  
de la ruche

Françoise GUICHON  
Apicultrice

**Le Rucher de Chautagne**

2233 Route du Sapenay - Lochat - 73310 CHINDRIEUX  
Tél. 04 79 54 20 68

Savoie Haute-Savoie Ain

**Carbel**  
distributeur d'énergies

Fioul / Gazole  
Solaire photovoltaïque

Agence de Chindrieux  
Tél. 04 79 52 29 63 / Fax 04 79 52 02 87 / E-mail : chautagnefioul@wanadoo.fr

Sylvain OJEDA  
06 70 26 68 68

**Concept Immo**  
Une solution adaptée à votre projet

0 805 69 64 30  
Numéro gratuit depuis un poste fixe

320 route d'Aix-les-Bains | 73310 CHINDRIEUX  
contact@concept-immo.pro www.concept-immo.pro

**VIVAL**

73310 CHINDRIEUX  
Tel. : 04 79 54 52 27

Produits casino :  
location dvd

Photocopie :  
Développement  
de photo numérique

Agrandissement  
du rayon BIO

**DECOBAT RENOV**  
Carrelage et peinture

Revêtements de sols et murs  
Intérieur - Extérieur

Coulaud Eric  
06.45.66.70.43  
couleric74@yahoo.fr  
N° Siren: 532750338

**SAS GALLET TP**

RESEAUX, TRANSPORT,  
VOIRIE, TERRASSEMENT,  
AMÉNAGEMENT DIVERS

Les Graviers 73310 MOTZ  
Tél : 06 12 57 57 77  
e-mail : ygallet.tp@gmail.com

**ARTISANS PEINTRES**

*Ent. Amoros & Ducruet*

Peinture - Revêtements sols et murs - Isolation -  
Cloisons - Doublages

73310 CHINDRIEUX  
- Praz -

Tel : 04-79-54-53-63 et 06-79-80-29-78  
Ou  
04-79-54-27-79 et 06-80-84-61-21  
Fax : 04-79-52-27-86

**Sarl MARTY Sébastien**  
**ELECTRICITE GENERALE**  
Neuf & rénovation

850 route du sapenay - 73310 Chindrieux  
06 12 87 69 66 - sebastien\_marty@ymail.com

**GS ELECTRICITE**

INSTALLATION  
RENOVATION  
DEPANNAGE

Grégory GRAVIL  
171 RUE DU PERRON  
73310 CHINDRIEUX

Tél : 04 56 39 18 53  
Port : 06 01 07 59 12

gs.electricite.73@gmail.com

**SARL GARAGE JOURNET**  
M. JOURNET Frédéric

Z.A. de Saumont  
73310 RUFFIEUX

0479545779  
0479545173  
garage-journet@wanadoo.fr

**RENOV '73**

Alain ROBIN  
RENOVATION ET DECORATION  
645, route de Chatillon  
73310 CHINDRIEUX

06.26.90.12.24  
robin.alain1@voila.fr

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE**

Pose - Entretien - Dépannage  
**ENERGIES RENOUVELABLES**  
FUEL - GAZ - BOIS

SARL J.L. Rousseaux 73 310 CHINDRIEUX  
@/Fax : 04 79 54 54 46  
@ : 06 74 66 26 88  
rousseau.jeanluc@orange.fr

**TAXIS**  
de Chautagne

Tél. 04 79 42 31 60 - 06 08 21 19 82

**N°1** Lucey - Chindrieux  
Serrières en Chautagne



Commune de Chindrieux  
2014

